

# Bertry infos

[www.bertry.fr](http://www.bertry.fr)

Bonne année 2019



**Numérique :**  
**La fibre arrive en 2019**

Décembre 2018



## Mairie :

Tél : 03 27 75 18 02

Fax : 03 27 75 14 11

Mail : [mairiedebertry@orange.fr](mailto:mairiedebertry@orange.fr)

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Le samedi : 9h - 12h

SAMU : 15

Sapeurs pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacie de garde : [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

## Communauté de Communes :

Tél : 03 27 75 84 79

Site : [www.caudresis-catesis.fr](http://www.caudresis-catesis.fr)

## Pour plus d'informations sur :

- La collecte de vos déchets
- La réparation ou le remplacement d'un bac ou d'un couvercle cassé (service gratuit)
- Les horaires des déchèteries
- La carte d'accès aux déchèteries (Pass'déchets)

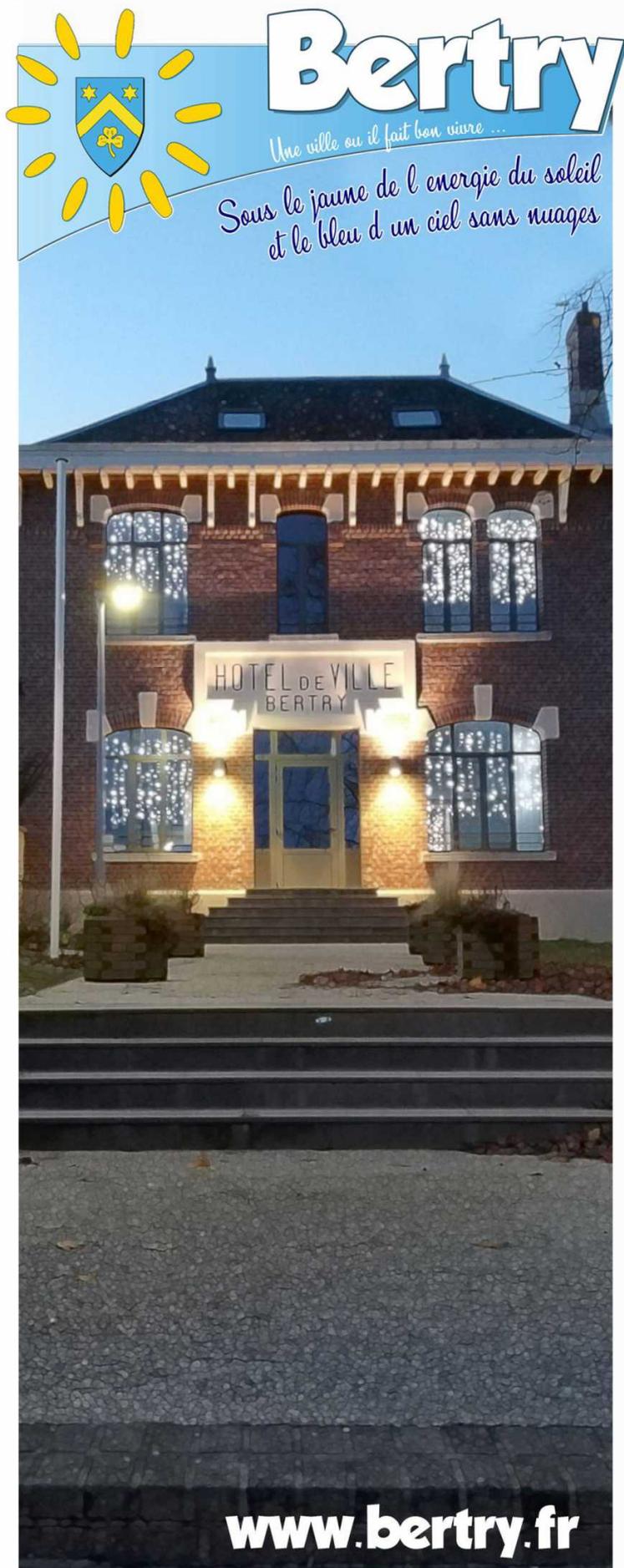
Tél : 08 00 77 55 37

Site : [www.siaved.fr](http://www.siaved.fr)

## Le site internet et sa newsletter :

Des articles présentant la «vie» du village paraissent régulièrement sur le site de la commune. Ils sont généralement présentés quelques jours sur la page d'accueil avec parfois un lien vers un reportage plus long, les manifestations sont également mises en ligne.

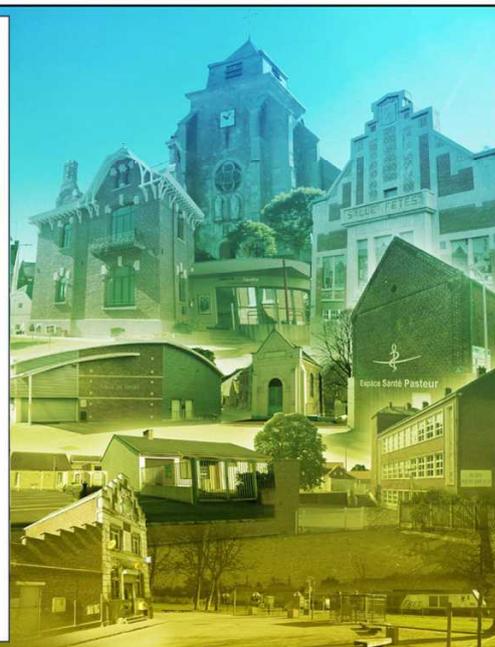
abonnez vous à la «newsletter» en cliquant sur «S'abonner» et remplissez les cases **NOM**, **PRENOM** et **ADRESSE MAIL** et recevez toutes les nouvelles de la commune.



# BERTRY

## 2019

Mairie de BÉRTRY  
rue Léon Gambetta  
59980 BÉRTRY  
03 27 75 18 02  
mairiedebertry@orange.fr  www.bertry.fr



## Invitation

Les membres du  
Conseil Municipal

Monsieur Jacques OLIVIER  
Maire de BÉRTRY

Les membres du  
Conseil Municipal des jeunes

---

Monsieur Jacques OLIVIER, Maire,  
et l'ensemble des membres des  
Conseils Municipaux  
vous présentent leurs meilleurs voeux pour  
cette année nouvelle.

---

Ils vous prient d'honorer de votre présence  
la traditionnelle cérémonie de présentation des  
Voeux du Maire qui se déroulera

---

Le samedi 5 janvier 2019 à 18 heures  
à la salle des fêtes.



## **Mesdames, Messieurs,**

*L'année 2018 a été marquée par un événement historique majeur : le Centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, le 11 novembre 2018. Cet anniversaire a été l'occasion de rendre hommage à ceux et celles de Bertry qui vécurent la Grande Guerre, ceux qui y sacrifièrent leur vie. Les associations locales ainsi que les enfants des écoles et leurs enseignants participaient à cette journée qui débutait par une messe et nous les en remercions.*

*Cette année écoulée a vu la fin des travaux des rues de la République et Pasteur, la rénovation complète de l'école Jules Leroux mais aussi la création de cette piste cyclable qui nous permettra dès les beaux jours de se rendre à Caudry, « comme le dit la chanson », en bicyclette...*

*Le programme Ad'ap lancé en 2016 pour améliorer l'accessibilité des bâtiments publics et leur sécurité est aussi bien engagé. Après une première phase de travaux consacrée aux écoles, à la salle des fêtes, la nouvelle étape va concerner prioritairement la salle Gambetta et l'implantation de WC adaptés dans la salle des fêtes. De petits chantiers qui nécessiteront parfois l'arrêt de l'occupation de ces salles.*

*Mais Bertry ne serait pas ce qu'il est sans ses multiples manifestations, ses associations avec tous les bénévoles, ses commerçants, ses artisans... Avec ce bulletin de fin d'année, vous est joint un petit tapis de souris où vous pourrez écrire des notes en pianotant... Le numérique et la fibre s'installent peu à peu dans le village. En novembre 2019, chacun devrait pouvoir être connecté à grande vitesse.*

*Vous y trouverez les dates importantes des manifestations, nos petites enseignes commerciales mais surtout de superbes photos de notre village. En cette période un peu tumultueuse, il nous faut rappeler que soutenir nos commerçants et artisans c'est maintenir de la vie dans la commune. Ne l'oublions pas !*

*Nous avons enfin tous envie d'aborder l'année 2019 dans la sécurité, de la vivre sans anxiété ni appréhension. Les fêtes de fin d'année offrent toujours un temps de partage chaleureux et festif, elles créent un pont entre les familles, les personnes âgées ou isolées. Ce sont bien souvent des moments d'échanges et de complicité entre toutes les générations autour d'un même repas. Il ne faut donc pas hésiter à renouer avec ces bonnes traditions.*

*C'est en vous invitant à la traditionnelle cérémonie des vœux du samedi 5 janvier à 18 heures où les projets de cette année nouvelle seront présentés, que le conseil municipal et moi-même vous souhaitons à tous et à toutes une excellente année à venir.*

*Place à 2019, qu'elle vous apporte à vous et à vos familles la santé, la sérénité et la réalisation de vos vœux les plus chers.*

**Jacques OLIVIER**  
**Maire de BERTRY**

## Une école un peu plus moderne...

Construite dans les années 50, l'école n'avait jusqu'à présent été l'objet que de quelques travaux de rénovation et d'entretien.

Cette fois, le bâtiment a subi une vraie cure de rajeunissement. Tout le système de chauffage a été remplacé, une nouvelle chaudière à basse consommation a pris le relais avec une régulation horaire et hebdomadaire.

Le grenier avait déjà été recouvert d'une couche de 30 cm de laine de verre et les vieilles portes et fenêtres remplacées.

Cette étanchéité à l'air (ou au froid) nous a obligés, comme le prévoit les textes, à mettre en place une grosse ventilation mécanique qui injecte de l'air frais dans le bâtiment.

Nous pensons ainsi réduire fortement les consommations énergétiques du bâtiment.

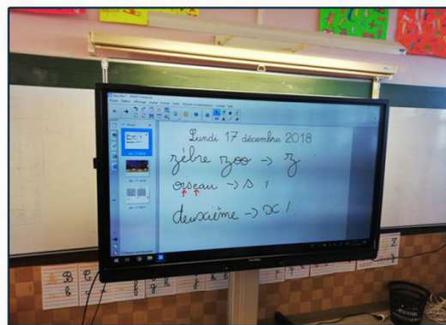


## Les classes numériques rurales sont arrivées...

Le projet d'équipement de nos écoles ayant été retenus, ce sont des tablettes et des tableaux numériques qui sont arrivés dans nos deux structures.

Cet équipement permettra à tous nos élèves de profiter des avancées pédagogiques liées au numérique. Chaque classe va donc être équipée de prises RJ ?...afin d'y placer un émetteur wifi mobile qui ne fonctionnera que lorsque les tablettes seront dans la classe, ceci afin de limiter en temps le fonctionnement de ce réseau.

Interrogez vos enfants, ils vous en parleront bien mieux que nous.



- Mise à jour du serveur	358,80 €
- Maintenance ordi réseau	750,00 €
- Remplacement de 5 ordinateurs classe pupitre	2488,80 €
- Classe mobile Leroux	13108 €
- Classe mobile Aurore	13235 €
- Aménagement électrique	1820,78 €



**SIAVED**  
Producteur de Ressources

# CALENDRIER DE COLLECTE 2019

Attention ! À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019,  
la collecte des encombrants et de  
l'amiante change.  
Information au dos du calendrier



## Il faut savoir

La même quantité en  
traitement pour un particulier  
reviendrait environ à 500€

## BERTRY

À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019, LE SIAVED AMÉLIORE SON SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

### NE VOUS ENCOMBREZ PLUS LA VIE !

Afin de garder vos rues propres,  
le SIAVED propose un nouveau service gratuit

### 2 SOLUTIONS POUR VOS ENCOMBRANTS

1

#### L'APPORT EN DÉCHÈTERIES

Privilégiez la déchèterie en fonction de vos besoins :  
horaires et adresses disponibles sur notre site internet.

### LA COLLECTE SUR APPEL 2

Attention, ce service est réservé aux particuliers.  
Il n'y a plus de collecte en porte à porte, sur le territoire !

- Prenez rendez-vous au : **0 969 391 089** (appel non surtaxé)  
du **lundi au samedi de 08h00 à 18h00** (délai d'intervention  
sous 4 semaines).
- Précisez le descriptif complet des objets à collecter et le  
volume que cela représente (3m<sup>3</sup> maximum par enlèvement,  
environ 3 petites remorques de voiture). 
- Suite à cet appel, un rendez-vous vous sera proposé.  
Il faudra sortir les encombrants devant votre domicile le jour  
de la collecte avant 08h00.

Service gratuit et limité à 2 demandes par an et par foyer.

### AMIANTE

Dans le but de limiter les risques encourus, le SIAVED  
met en place un nouveau dispositif « amiante »

1

#### PRENDRE UN RDV

- Appelez le SIAVED au **0 800 775 537**  
du **lundi au vendredi de 08h30 à 12h30**  
et de **13h30 à 16h30**. (appel gratuit)
- Une personne vient à votre domicile afin d'estimer la quantité  
d'amiante à enlever avant démontage et vous donner  
quelques conseils.
- Le nombre de sacs «amiante» appelés «Big Bag» est défini  
selon le volume et un devis est établi pour la fourniture du  
(des) sac(s) (tarif : 15€ le «big bag»).



### COLLECTE DE L'AMIANTE 2

Attention, dès la mise en place de ce système, l'amiante  
n'est plus accepté en déchèteries !

- Une fois le devis accepté, les sacs vous sont livrés. Il vous  
suffit ensuite de les remplir (le remplissage et le  
conditionnement est fait par vos soins).
- Déposez les sacs à l'endroit déterminé par la personne du  
SIAVED où ils seront collectés à la date convenue.



L'amiante est un matériau dangereux, le port d'une combinaison,  
de gants et d'un masque est **VIVEMENT CONSEILLÉ !**

Service gratuit et limité à 2 demandes par an et par foyer.

## DES TOMBES ABANDONNEES AU CIMETIERE.

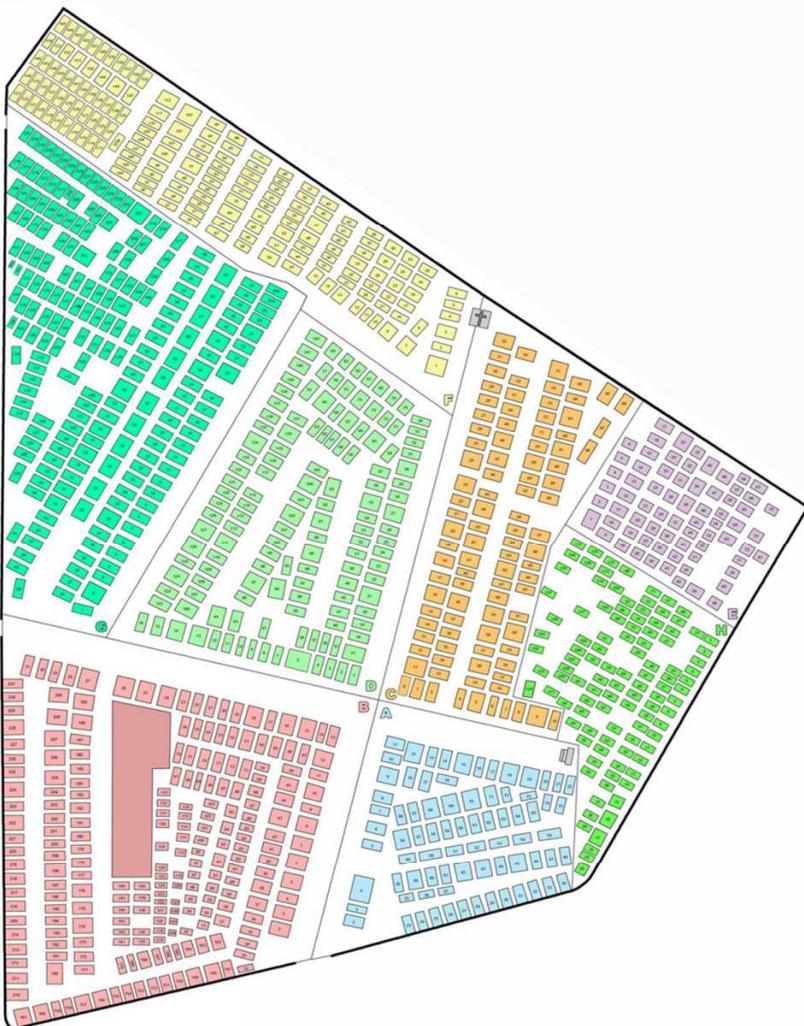
Quelques jours après la Toussaint, nous avons constaté qu'un grand nombre de sépultures, très souvent anciennes mais parfois non occupées, n'étaient pas ou plus fleuries. Un inventaire a été dressé et certaines tombes, en mauvais état ont été repérées.

Des procédures de ce type ont déjà été réalisées précédemment et des concessions ont été récupérées.

"Ainsi, si après une période de 30 ans, une concession a cessé d'être entretenue, le maire peut constater cet état d'abandon par procès verbal porté à connaissance du public et des familles. Si après 3 années, la concession est toujours à l'état d'abandon, c'est le conseil municipal qui est appelé à décider si la reprise de concession est prononcée ou non."

Le mercredi 19 décembre à 10 heures, Monsieur le maire a donc procédé à cet inventaire, notamment avec un repérage des concessions contenant des corps et plus que trentenaire. Cette opération vise surtout à supprimer dans l'ancien cimetière bon nombre de tombes qui pourront soit:

- être démontées du fait qu'elles soient dangereuses par abandon d'entretien. (monument fissuré ou dangereux, dalles cassées, effondrement,...)
- en fonction de leur état et après exhumation des corps, être reprises par une famille.
- en fonction de leur emplacement et après exhumation des corps, être supprimées afin de faciliter la circulation et l'entretien du cimetière.



L'an dernier, nous avons commencé à élaborer un registre des concessions des cimetières, document obligatoire et nous poursuivons ce travail qui n'est pas simple. Le 19 décembre, un premier constat a été effectué et chaque tombe répertoriée pourra être reconsidérée, après examen de son état général.

Si vous n'avez pu être présent le 19 décembre, vous pouvez prendre contact avec Monsieur BASQUIN Fabien, employé municipal qui gère les cimetières, en mairie: rendez-vous, téléphone, courrier, mails...

Cette opération n'est nullement menée pour perturber les familles mais simplement, comme dans beaucoup de communes, pour rendre un peu d'espace dans notre ancien cimetière, faciliter les déplacements en modifiant les allées et l'entretien qui se fait aujourd'hui essentiellement de manière mécanique du fait de l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires.

# Manifestations 1



Voeux 2018

Tirage Quinzaine Commerciale



Foire Gastronomique



Défilé du 1er mai



Tour du Caudrésis-Catésis



Braderie-Brocante



Fête de la Musique



Cerfs-volants



Fête de la Musique



Fête des écoles



Run éco



Course de poubelles



Voyage des aînés à Bruges



Spectacle "Les amoureux de la Madelon"



# Manifestations 2



Foire gastronomique



Vente de pigeons



Repas du 1er mai



Braderie-Brocante



Remise de maillots VTT



18 juin



Foire gastronomique



Cerfs-volants



Chasse aux oeufs



Run éco



Brass band et Achille



Fête foraine



Marche Multiform



Voyage des aînés à Bruges



Course de trottinettes



11 novembre

# Garderie et cantine

## De nouveaux services pour les parents des enfants scolarisés :

Cette année 2018 fut celle du combat pour maintenir notre classe que les services académiques souhaitent supprimer. Avec une « alerte » comme celle-là nous avons réfléchi aux raisons qui ont amené certains parents à inscrire leurs enfants dans d'autres écoles du secteur. A ce jour, une quarantaine d'élèves bertrésiens sont scolarisés hors de nos murs alors qu'une trentaine d'extérieurs ont préféré nos établissements scolaires.

La rentrée 2018 fut donc celle de divers changements :

1) A la demande des équipes enseignantes et après sondage, il a été décidé de modifier les horaires des deux écoles afin de prolonger les temps d'apprentissage en matinée, moments où les enfants sont plus réceptifs :

Ecole maternelle : 9h00 - 12h00 / 13h45 - 16h45

Ecole Jules Leroux : 8h45 - 12h15 / 14h00 - 16h30

2) Création d'une garderie le matin et le soir dans les deux écoles :

7 h 45 à l'entrée et de la sortie à 18 h

avec un tarif fixé en fonction du Quotient Familial de la Caisse d'Allocations Familiales

3) Mise en place d'un service de réservation et d'achats de repas de cantine en ligne :

Les parents n'ont plus maintenant l'obligation de passer en mairie afin d'acheter les tickets de cantine, ils peuvent en faire l'acquisition via un logiciel adapté et inscrire de suite leurs enfants à la cantine les jours souhaités.

Ce paiement se fait en ligne, chaque famille alimente financièrement un porte-monnaie virtuel à l'aide de leur carte bleue. Ils ne peuvent réserver de repas sans avoir suffisamment de fonds dans le porte-monnaie.

# Manifestations Janvier

Organisé par l'Harmonie de Bertry

# LOTO

Dimanche 13 janvier  
Salle des fêtes de Bertry  
14h30

Série spéciale enfants gratuite !!

1.50€ le carton / 8€ les 6 cartons  
15€ les 13 cartons / 20€ les 20 cartons

Ouverture des portes 13h00

Réservation conseillée :  
06 14 35 84 05

Série BINGO!!

Bons d'ACHATS  
CAISSE A Outils BLACK ET DECKER  
IMPRIMANTE CANON

INPS ne pas jeter sur la voie publique  
L'association se réserve le droit de supprimer une ou plusieurs série(s) selon le nombre de participants

## Soirée théâtrale de l'association du Patrimoine

Au programme :

# "J'y suis, j'y reste"

Célèbre pièce - rire assuré

## Samedi 26 janvier 2019

### 20h00

### Salle des Fêtes

# Calendrier des fêtes

<b>Samedi 5 janvier</b>	Voeux du Maire Salle des fêtes - 18h00	<b>Mercredi 1er mai</b>	Défilé Majorettes « BOUGE »
<b>Dimanche 13 janvier</b>	LOTO de l'Harmonie Salle des fêtes - 15h00	<b>Mercredi 1er mai</b>	Remise des diplômes et médailles suivi d'un vin d'Honneur Salle Gambetta
<b>Samedi 26 janvier</b>	Soirée Théâtrale du Patrimoine Salle des fêtes - 20h00	<b>Mercredi 1er mai</b>	Repas des Aînés Salle des fêtes
<b>Samedi 9 février</b>	Repas de l'U.S.B.C. Salle des fêtes	<b>Mercredi 8 mai</b>	Défilé et dépôt de gerbe suivi d'un vin d'Honneur Monument aux Morts - 10h30
<b>Dimanche 10 mars</b>	LOTO de l'Amicale Laïque Salle des fêtes	<b>Mercredi 8 mai</b>	Challenge Pétanque 2000 Parc de la Brasserie - 14h30
<b>Dimanche 10 mars</b>	Vente de pigeons par les Colombophiles Salle Gambetta	<b>Samedi Dimanche 11 &amp; 12 mai</b>	Expo playmobil - Ch'tis Coureurs Salle de sports
<b>Samedi Dimanche 16 &amp; 17 mars</b>	Foire Gastronomique Salle de sports	<b>Dimanche 12 mai</b>	Grande Braderie / Brocante
<b>Samedi 23 mars</b>	Tournoi de Judo Salle de sports	<b>Samedi 18 mai</b>	Concours de pétanque Ouvert à tous Parc de la Brasserie - 14h30
<b>Dimanche 24 mars</b>	Concert de Printemps par l'Harmonie Salle des fêtes	<b>Samedi 25 mai</b>	Fête des Mères - Accueil des nouveaux arrivants Salle Gambetta - 11h00
<b>Samedi 30 mars</b>	Gala de danse de salon Salle des fêtes - 20h00	<b>Dimanche 26 mai</b>	Elections Européennes Salle des fêtes
<b>Samedi 6 avril</b>	LOTO des Parents d'élèves A.P.E. Salle des fêtes	<b>Samedi 8 juin</b>	Spectacle « BOUGE » Majorettes et Pompoms Salle des fêtes
<b>Dimanche 14 avril</b>	Paris / Roubaix - Animations Place Eugène Fiévet	<b>Dimanche 9 juin</b>	ROPARUN Animations à la Gare
<b>Lundi 22 avril</b>	Chasse à l'oeuf Place de la Gare	<b>Samedi 15 juin</b>	Spectacle de danse par « MAGIC DANSE » Salle des fêtes
<b>Dimanche 28 avril</b>	Dépôt de gerbe suivi d'un vin d'Honneur Souvenir des Déportés Monument aux Morts - 11h00	<b>Mardi 18 juin</b>	Appel du 18 juin Mairie - 18h00

# Calendrier des fêtes

<b>Samedi 22 juin</b>	Concours de pétanque organisé par les Pompiers Parc de la Brasserie	<b>Vendredi 6 septembre</b>	Reprise de la danse de salon Salle des fêtes
<b>Samedi 22 juin</b>	Festival de cerfs-volants Fête de la Musique Amichorale	<b>Dimanche 6 octobre</b>	LOTO de l'Harmonie Salle des fêtes - 15h00
<b>Dimanche 23 juin</b>	Festival de cerfs-volants	<b>Vendredi 11 octobre</b>	Remise de chèque ROPARUN Ch'tis Coureurs Salle des fêtes
<b>Dimanche 30 juin</b>	Kermesse des écoles Ecoles Jules Leroux	<b>Samedi 12 octobre</b>	Remise de prix - Pétanque 2000 Salle Gambetta - 18h00
<b>Samedi 6 juillet</b>	Réunion d'informations de l'Accueil de Loisirs Salle Gambetta - 10h00	<b>Dimanche 3 novembre</b>	LOTO de l'Amical Laique Salle des fêtes - 15h30
<b>Samedi Dimanche 6 &amp; 7 juillet</b>	Fête foraine Place Eugène Fiévet	<b>Samedi 9 novembre</b>	Soirée Quizz des Ch'tis Coureurs Salle des fêtes
<b>Dimanche 7 juillet</b>	Exposition canine par le club FAST Stade Marcel Clément	<b>Lundi 11 novembre</b>	Armistice - Messe et défilé suivi d'un vin d'Honneur Salle Gambetta
<b>Dimanche 14 juillet</b>	Lâcher de pigeons et levée des couleurs au Monument aux Morts 8h00	<b>Dimanche 17 novembre</b>	Bourse aux jouets par l'A.P.E. Salles des fêtes et Gambetta
<b>Dimanche 14 juillet</b>	Retraite aux flambeaux, grillades feu d'artifice Stade Marcel Clément	<b>Dimanche 24 novembre</b>	Concert de Sainte Cécile par les chorales de l'Amicale Laique Salle des fêtes
<b>Samedi 20 juillet</b>	Concours de propagande Pétanque 2000 Parc de la Brasserie - 14h30	<b>Jeudi 5 décembre</b>	Journée Nationale d'hommage aux Morts pour la France Square des A.F.N.
<b>vendredi 26 juillet</b>	Sainte Anne 10h00 messe / 20h00 concert Chapelle Sainte Anne	<b>Vendredi samedi 6 &amp; 7 décembre</b>	Téléthon
<b>Vendredi 26 juillet</b>	Kermesse Accueil de Loisirs Ecole Jules Leroux	<b>Dimanche 8 décembre</b>	Concert de Noël par l'Harmonie Salle des fêtes
<b>Samedi 17 Août</b>	Concours de propagande Pétanque 2000 Parc de la Brasserie - 14h30	<b>Samedi Dimanche 14 &amp; 15 décembre</b>	LOTO de l'A.P.E. Salle des fêtes Marché de Noël « BOUGE » Salle des fêtes
<b>Dimanche 1er septembre</b>	Messe au Calvaire	<b>Vendredi 20 décembre</b>	Concert de Noël par les chorales Eglise

# Téléthon 2018



**Téléthon BERTRY 2018 : 3862,61€**

## Trottoirs

### Entretien des trottoirs :

*Les devoirs de chacun, La loi Labbé et la loi Pothier interdisent depuis le 1er janvier 2017 aux personnes publiques d'utiliser/faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries (sauf pour des raisons de sécurité) accessibles ou ouverts au public. Le désherbage manuel ne peut être réalisé sur toute la commune uniquement par les agents techniques. Nous rappelons donc à l'ensemble des habitants qu'il est de leur responsabilité d'entretenir le trottoir devant leur propriété, que cela concerne le déneigement comme le désherbage. La loi s'appliquant à tous, nous vous demandons de n'utiliser que des techniques autorisées (désherbeur thermique, binette, arrachage manuel).*

**CE GESTE CITOYEN SERA BÉNÉFIQUE POUR TOUS !**

***Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords.***

*art. 32  
du règlement sanitaire départemental*



## MARIAGES

01	<b>LERICHE</b> Maxime	et	<b>DUPAS</b> Blandine	02/06/2018
02	<b>LEFORT</b> Yohan	et	<b>BARRE</b> Jennifer	23/06/2018
03	<b>BOURGAULT</b> Simon	et	<b>FONTAINE</b> Mélissa	21/07/2018
04	<b>GODEBILLE</b> Jacky	et	<b>FOSSE</b> Angélique	04/08/2018
05	<b>DECLERCK</b> Romain	et	<b>SYMPHORIEN</b> Sophie	11/08/2018
06	<b>FONTAINE</b> Grégory	et	<b>COLLERY</b> Laura	11/08/2018
07	<b>MORELLE</b> Laurent	et	<b>DENOYELLE</b> Maïté	15/09/2018
08	<b>LEFEBVRE</b> Georges	et	<b>PARFAIT</b> Lydie	13/10/2018

## DECES

01	<b>JOLY</b> Pascal Pierre Louis	02/01/2018
02	<b>MORELLE</b> René Julien	30/12/2017
03	<b>MALESIEUX</b> Philippe Robert	06/01/2018
04	<b>MAIRESSE</b> ép <b>DEUDON</b> Lucette Julie	11/01/2018
05	<b>LEDUC</b> ép <b>OREN</b> Berthe Marie Adèle	17/01/2018
06	<b>TELLIEZ</b> Pierre Aimé Georges	17/01/2018
07	<b>GADIOU</b> Lucien Adolphe	24/01/2018
08	<b>DEFOSSEZ</b> Roger	12/02/2018
09	<b>COLLIEN</b> Albert Léonce	27/02/2018
10	<b>CHARDIN</b> ép <b>SOIRANT</b> Danielle Ghislaine	18/02/2018
11	<b>DAUBES</b> Jean-Loup	27/02/2018
12	<b>COTTEAU</b> ép <b>WARTELLE</b> Solange Micheline Lucie	05/03/2018
13	<b>AHAOUZI</b> Omar	07/03/2018
14	<b>HELIN</b> Serge Michel	31/03/2018
15	<b>SAGNIER</b> Jean-Pierre Paul Clotaire	06/04/2018
16	<b>DELJEHIER</b> Alfred Anatole	18/04/2018
17	<b>GABET</b> ép <b>MENNECHEZ</b> Thérèse Georgette Marguerite	14/05/2018
18	<b>LAGOUGE</b> Louis	21/05/2018
19	<b>HERLY</b> Guy Edmond Joël	07/06/2018
20	<b>FANTONI</b> ép <b>CAFFIAUX</b> Isabelle Lucienne Germaine	07/06/2018
21	<b>HERMANT</b> Joseph Henri Alcide	22/06/2018
22	<b>FRUIT</b> Roger Louis Joseph	01/07/2018
23	<b>PADILLA</b> Apapola Marcela	01/07/2018
24	<b>COTTEAU</b> Bertrand Louis Félix	01/07/2018
25	<b>MARLIN</b> Fernand Eugène Théodore	07/07/2018
26	<b>LOUVET</b> ép <b>GUENARD</b> Marie-Thérèse	23/07/2018
27	<b>ROUSSEAUX</b> Jean-Pierre François	07/08/2018
28	<b>LAMOURET</b> Bernadette Marie Françoise Josèphe	09/08/2018
29	<b>SCHEERS</b> Jules Lambert Cornil	27/09/2018
30	<b>LESUEUR</b> Claude Roger	11/11/2018
31	<b>OLIVIER</b> ép <b>KRAWCZYK</b> Thérèse	16/11/2018
32	<b>WATREMEZ</b> Germain François Oscar	04/12/2018
33	<b>LAMPE</b> ép <b>GERVAIS</b> Elodie Marie Catherine	16/12/2018

## NAISSANCES

01 Anaé <b>TRICQUENEUX</b>	17/01/2018	CAMBRAI
02 Mila Marie-Hélène Ourida <b>MANESSE</b>	29/01/2018	LE CATEAU-CIS
03 Léa <b>BLIBEK</b>	06/02/2018	CAMBRAI
04 Gabriel Franck Emile Albert <b>GAPENNE</b>	10/02/2018	VALENCIENNES
05 Hugo David Bruno <b>LAMOTTE MARISSIAUX</b>	16/02/2018	CAMBRAI
06 Célène <b>LASSELLE</b>	15/03/2018	LE CATEAU-CIS
07 Robin Serge <b>DONNEZ</b>	17/03/2018	CAMBRAI
08 Louna Danièle Marianne Lynda <b>VION</b>	24/03/2018	LE CATEAU-CIS
09 Evann Freddy Alain <b>LANGRAND</b>	22/04/2018	CAMBRAI
10 Jules Bernard Lionel <b>DENIS</b>	20/04/2018	LE CATEAU-CIS
11 Céliann <b>LEBON</b>	06/07/2018	LE CATEAU-CIS
12 Paul Joseph Aimable <b>LEVEQUE</b>	22/08/2018	CAMBRAI
13 Léna Kelly Sabine Armelle Jessica <b>DRUEZ</b>	21/08/2018	VALENCIENNES
14 Noélyne Anne Valérie <b>LE PEURIEN DOSIERE</b>	15/08/2018	CAMBRAI
15 Kenzo Sébastien Georges <b>BUEWAERT</b>	28/08/2018	LE CATEAU-CIS
16 Mathis Michel Jean-Marie <b>CUVELIER</b>	08/09/2018	LE CATEAU-CIS
17 Lou-Anne Léonie Maude Sylvie <b>GABET</b>	10/10/2018	CAMBRAI
18 Léna <b>DELBART</b>	21/09/2018	LE CATEAU-CIS
19 François Benoît René <b>DUMONT</b>	26/09/2018	CAMBRAI
20 Léandro Jean-Paul Xavier <b>MAIRESSE CARTON</b>	14/10/2018	BAYONNE
21 Lucie Sarah <b>MEKIL</b>	03/11/2018	LE CATEAU-CIS
22 Margot Jocelyne Bernadette <b>MOULARD</b>	12/11/2018	CAMBRAI
23 Djullian Joachim Romuald David <b>LOUIS HERBET</b>	11/11/2018	LE CATEAU-CIS
24 Edouard Gérard Michel <b>BLANGIS</b>	21/11/2018	VALENCIENNES
25 Lyana Cathy Delphine <b>HORNEZ</b>	06/12/2018	LE CATEAU-CIS
26 Clara Süzél Marie-Lyne <b>MASSY</b>	07/12/2018	CAMBRAI

## Stade Marcel Clément

### LES ARBRES DU TERRAIN DE FOOT SONT MALADES .....

Depuis plusieurs années, les branches cassent sans trop de dégâts mais cet été, de plus grosses sont tombées et des troncs ont cédé.

Pour des raisons de sécurité et comme l'ont fait avant nous d'autres communes, il va être nécessaire de les abattre. Cette opération est donc prévue en tout début d'année.

Les souches seront ensuite réduites et une réflexion sera menée sur la nécessité ou non d'en replanter au regard de la présence d'eau sur le terrain.



## INFORMATIONS

DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

novembre 2018

*mon parcours d'assuré*

### **Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un nouveau service de l'Assurance Maladie. Véritable carnet de santé numérique, il conserve la mémoire de votre santé. Créez-le !**

Le DMP vous permet de conserver vos informations de santé en ligne (historique de soins des 24 derniers mois, traitements, résultats d'examen, antécédents médicaux, comptes-rendus d'hospitalisation...) et de les partager avec les professionnels de santé de votre choix, qui pourront ainsi mieux vous soigner.

#### Un meilleur suivi pour une meilleure santé

Gratuit et confidentiel, le DMP est avant tout un service utile. En simplifiant et en sécurisant le partage des informations de santé utiles à votre prise en charge, le DMP favorise la coordination et la qualité des soins entre tous les professionnels de santé, même à l'hôpital.

Une fois le DMP créé, vos informations de santé (déposées dans le DMP par les professionnels de santé qui le prennent en charge ou par vous-même) sont accessibles à tout moment sur le site [dmp.fr](http://dmp.fr) ou via l'application mobile DMP. Elles peuvent être consultées, avec votre accord, par votre médecin traitant ou par tout professionnel de santé qui est amené à vous prendre en charge. À chaque instant, vous gardez le contrôle de l'accès au service. Vous pouvez ajouter une information (personne à prévenir en cas d'urgence, personne de confiance, directives de fin de vie...) ou décider de masquer certains documents.

#### Comment créer votre DMP ?



Vous pouvez facilement créer votre DMP en vous connectant sur le site [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr) :

- munissez-vous de votre carte Vitale,
- renseignez une adresse mail ou un numéro de téléphone mobile qui servira à vous avertir dès qu'un nouveau document sera ajouté à votre DMP,
- déclarez votre médecin traitant et choisissez les professionnels de santé pouvant y accéder.

Vous pouvez aussi vous rendre chez votre pharmacien ou dans votre caisse d'assurance maladie qui l'ouvrira pour vous ou pour votre enfant mineur.

